

**FCP DENOMME « ECOFI ACTIONS RENDEMENT EURO »**

Paris, le 07 juin 2022

**Objet : Changement de dénomination**

Madame, Monsieur,

Vous êtes porteurs de parts du FCP dénommé « ECOFI ACTIONS RENDEMENT EURO » (ci-après le « Fonds » ou le « FCP ») et nous vous en remercions. A ce titre, nous vous informons que la société de gestion a décidé de modifier la dénomination du Fonds.

**Quels changements vont intervenir dans votre Fonds ?**

Le Fonds adopte une nouvelle dénomination : ECOFI ENDURANCE EURO.

**Quand ces modifications interviendront-elles ?**

**Ce changement de dénomination sera effectif le 22 juin 2022.**

Si vous avez des questions concernant ces modifications, n'hésitez pas à contacter votre conseiller habituel. Ces opérations n'impliquent aucune démarche spécifique de votre part.

Vous trouverez ci-dessous les principales conséquences de cette modification sur votre investissement ainsi que les conditions de l'opération.

**Quel est l'impact de cette ou ces modifications sur le profil de rendement/risque de votre investissement ?**

- Modification du profil rendement/ risque : non
- Augmentation du profil rendement/ risque : non
- Augmentation des frais : non
- Ampleur de l'évolution du profil de rendement/risque : non

Nous attirons votre attention sur le fait que cette modification est sans incidence sur le profil rendement/risque de votre Fonds.

Elle est également sans incidence sur le libellé et les caractéristiques des parts que vous détenez actuellement.

**Quel est l'impact de cette opérations sur votre fiscalité ?**

Les opérations ci-dessus décrites sont sans incidence sur la fiscalité du FCP et des parts que vous détenez. Pour tout complément d'information, nous vous invitons à contacter votre conseiller habituel.

**Éléments clés à ne pas oublier pour l'investisseur**

Nous vous rappelons l'importance et la nécessité de prendre connaissance du document d'informations clés pour l'investisseur et du prospectus du FCP. Nous vous invitons, en outre, à prendre régulièrement contact avec votre conseiller afin de vous permettre d'apprécier l'opportunité de vos placements.

Le document d'informations clés pour l'investisseur et le prospectus du Fonds sont tenus à votre disposition au siège social d'ECOFI INVESTISSEMENTS ou sur son site internet. Ces documents vous seront adressés dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande auprès du Service Clients de la Société de Gestion dont les coordonnées figurent ci-après:

ECOFI INVESTISSEMENTS - Service Clients  
22 rue Joubert - 75009 PARIS  
Tél : 01 44 88 39 24 - Fax : 01 44 88 39 39 - email : [contact@ecofi.fr](mailto:contact@ecofi.fr)

Nous restons à votre disposition pour toute précision et nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.



Pierre VALENTIN  
Président du Directoire